



Commentaire biblique du père Mickaël

Jeudi 30 juin 2022

1ère lecture : Am 7, 10-17

Évangile : Mt 9, 1-8

En ce temps-là, Jésus monta en barque, refit la traversée, et alla dans sa ville de Capharnaüm. Et voici qu'on lui présenta un paralysé, couché sur une civière. Voyant leur foi, Jésus dit au paralysé : « *Confiance, mon enfant, tes péchés sont pardonnés.* » Et voici que certains parmi les scribes se disaient : « Celui-là blasphème. » Mais Jésus, connaissant leurs pensées, demanda : « *Pourquoi avez-vous des pensées mauvaises ? En effet, qu'est-ce qui est le plus facile ? Dire : "Tes péchés sont pardonnés", ou bien dire : "Lève-toi et marche" ? Eh bien ! pour que vous sachiez que le Fils de l'homme a le pouvoir, sur la terre, de pardonner les péchés... - Jésus s'adressa alors au paralysé - lève-toi, prends ta civière, et rentre dans ta maison.* » Il se leva et rentra dans sa maison.

Voyant cela, les foules furent saisies de crainte, et rendirent gloire à Dieu qui a donné un tel pouvoir aux hommes.

Le paralysé a sans doute été surpris lorsque Jésus lui a dit : « *tes péchés te sont remis* ». Ce n'est pas cela qu'il était venu chercher mais bien sa guérison physique. Mais Jésus envisage toujours la guérison de l'âme avant celle du corps et n'opère celle-ci qu'en vue de celle-là rappelle la note de la bible de Jérusalem. Jésus prend soin de nos âmes, pour qu'elles demeurent toujours en vie. Sa miséricorde est le bon remède. Et ce qu'elle fait pour nos âmes a des conséquences sur tout notre être.

Comme la foule, rendons-grâce à Dieu pour un tel don que le Seigneur nous fait. N'ayons jamais peur de nous en approcher.

Bonne journée

P. Mickaël